



# UNIVERS'IDEES 2019

## Compte rendu des réflexions menées et des décisions prises

**DATES** : samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019

**LIEU** : Pisançon (Champsaur) chez Antoine / Gaston

### **SAMEDI MATIN : Etat des lieux de l'association**

- **ATELIER 1** : Retour sur les Univers'idées 2017 + Mobil'idées en 2018 : ce qui a fonctionné / ce qui a moins bien fonctionné / ce qui était bien mais aurait pu être mieux si...

*Présent-es : Romain, Yves, Pierre, Arnaud, Antoine, Louison, Alexia, Sophie, Clément, Rachel, Françoise, Christophe.*

*Animateur-ice : Rachel*

*Prise de note : Louison*

*Gardien-ne du temps : Christophe*

*Berger-ère : Sophie*

Bref retour sur ce qui a été fait aux Univers'idées en 2017. Un temps avait été consacré au projet associatif en début de weekend, présentation des grands axes du projet asso et des forces et faiblesses qui avaient été mises en avant.

À l'issue des Univers'idées 2017 : des précisions ont été faites au niveau des commissions/pôles.

Réflexion à partir de 3 questions : ce qui a bien fonctionné en 2018, moins bien fonctionné, et bien mais aurait pu être mieux si.... Les post-it ont été regroupés par thèmes.

#### • CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ EN 2018 :

- Les Bourses aux vélos
- L'accueil à Mobil'idées des nouvelles personnes
- Organisation du local : aménagement, agrandissement, plus fonctionnel
- Le festiv'idées : coordination et bénévolat
- Arrivée et intégration de Louison dans l'asso. L'arrivée d'un troisième salarié s'est bien passée.
- AG 2018
- Développement associatif : Mobil'idées existe toujours et se porte bien
- Contact avec les élu-es et présence dans la presse : LOBBYDOYER !!
- Réflexion sur la féminisation et mise en place d'actions concrètes : ateliers démontage en non mixité.

## • CE QUI A MOINS BIEN FONCTIONNÉ EN 2018 :

- Le pôle comptabilité, mauvaise anticipation des départs de bénévoles compétent-es, Burette, creux de trésorerie et mauvaise anticipation malgré une alerte donnée par les salariés
- L'organisation des grosses com : qui décide quoi ? Problème de lisibilité.
- L'organisation de la vie du local : les derniers jeudis du mois n'ont pas toujours été organisés et peu d'appropriation par les bénévoles. Une vie associative qui tourne au ralenti...
- Les outils informatiques : une boîte mail qui n'a pas toujours été bien gérée (manque de suivi de certains mails), une dropbox parfois inaccessible et mal rangée, listes de diffusions pas à jour.
- Le manque de réactivité de la collégiale
- L'aménagement de l'espace bénévoles
- Pas de balades entre adhérent-es : les temps conviviaux ont manqué

## • CE QUI ÉTAIT BIEN MAIS AURAIT PU ÊTRE MIEUX, SI :

- Implication bénévoles : espace bénévole qui n'a pas bien été pris en main, il manque un espace « sans vélo » propice à l'accueil et à la discussion.
- Accueil et implication des adhérent-es : cela aurait été mieux si on uniformisait le discours d'accueil, si on connaissait mieux les adhérent-es.
- Les permanences du local : ce serait mieux s'il y avait toujours 2 bénévoles présent-es et si le samedi était ouvert plus régulièrement
- Rôle de la collégiale : mieux si clarification des rôles et plus de réunions
- Grosse commission et compréhension de l'asso.  
Proposition de carte de Mobil'idées : une carte mentale ou autre, mais quelque chose de visuel et ludique pour se représenter l'asso de manière globale
- La commission Brico-méca : cela aurait été mieux si on avait eu plus de monde et une meilleure régularité des temps Brico méca.
- Cycloféminisation et plan vélo : cela aurait été mieux si on arrivait à capitaliser ce qui a été produit et si des débats ponctuels étaient organisés
- École du vélo : mieux si un-e animateur-ice pouvait travailler dessus

## → Petite conclusion tirée de l'atelier et des premières discussions :

### A mettre en place au plus vite :

- préparation de l'AG
- organigramme MI/ carte mentale
- aménagement espace bénévole + brico-méca
- point gouvernance
- outil informatique : liste de diffusion/accessibilité des docs dropbox
- commission vie du local/hors du local/ vie associative-balade à vélo

## • ATELIER 2 : Le fonctionnement de l'asso actuellement

*Présent-es : Romain, Yves, Pierre, Arnaud, Antoine, Louison, Alexia, Antoine, Sophie, Clément, Rachel, Françoise, Christophe.*

*Animateur-ice : Rachel*

*Prise de note : Alexia*

*Gardien-ne du temps : Christophe*

*Berger-ère : Françoise*

### • PARTIE BÉNÉVOLES

#### ◦ La Collégiale :

La collégiale est l'instance d'administration de MI, à titre comparatif c'est l'équivalent du groupe trésorier-président-vice président, genre "bureau" d'une asso dite « classique ». Le système de fonctionnement est horizontal. Elle compte des bénévoles (2 femmes, 5 hommes) élu.es par l'AG. Le mandat est d'1 an renouvelable sans limite, il est renouvelé ou non lors de l'AG.

Cette collégiale est composée de bénévoles impliqués et à l'engagement fort. C'est un point important pour le bon fonctionnement de cette collégiale et donc de MI. De même ces membres là doivent faire partie d'au moins une commission de l'asso dans la mesure du possible afin de représenter au mieux toutes ces commissions lors des réunions collégiales.

Les réunions collégiales sont censées avoir lieu 4 fois par an, pour l'instant il s'agit plutôt de 2 par an.

La collégiale détient la responsabilité employeur de même qu'elle est la garante du projet de l'association ainsi que des statuts. C'est donc « l'instance dirigeante » de l'association et en ce sens il faut prendre en considération la notion de responsabilité qui y est forte. Cette collégiale doit avoir une vision d'ensemble de l'association, de son discours, de ses positions politiques et générales.

Il est relevé un manque de réactivité, de transparence de la part de la collégiale (et vers la collégiale) pour la prise de certaines décisions.

#### • La grosse commission :

C'est l'instance qui se réunit tous les mois (dernier mardi de chaque mois) et est ouverte à tou.tes les adhérents. Elle est le rendez vous pour faire un point global sur la vie de toutes les commissions. Son fonctionnement n'est pas satisfaisant, le nombre de présents diminue, elle reste peu accessible pour quelqu'un de nouveau, son animation (avant et pendant) est aléatoire. Aussi un.e référent.e de chaque commission doit faire un point sur ce qui s'est déroulé le mois précédent dans sa commission, et cela n'est pas toujours le cas.

La grosse com peut prendre des décisions sans forcément l'aval de la collégiale, sauf points sensibles/critiques. Il ne s'agira pas de décisions « stratégiques » mais de décisions plus pratiques et courantes. De même, les commissions elles-mêmes peuvent prendre des décisions et les soumettre à la grosse com'.

Il est relevé que de moins en moins de personnes sont présentes aux grosses com et il arrive que des personnes relativement éloignées de l'asso y viennent et se retrouvent perdues.

Il y a également un problème d'ordre du jour qui se retrouve souvent surchargé de points (commissions et aussi sujets hors commissions).

## • Les commissions :

Il y a 3 pôles et 5 commissions. Les pôles sont des organes vitaux de l'association, tandis que les commissions ne sont pas indispensables à la vie de l'asso (pour faire court).

Il est difficile de définir le nombre de personnes faisant parties de celles-ci car beaucoup de personnes membres sont intéressées mais non actives (ou ne signalent pas leur désintérêt).

### ***L'activité et le fonctionnement en terme de fréquence des réunions et répartition des rôles diverge selon les pôles/commissions :***

- Pôle communication : seulement 1-2 personnes. Gros besoin de soutien sur ce pôle – notamment sur la newsletter, des appels à bénévoles ont été fait au cours de l'année, sans trop de résultats.

- Pôle RH : 2-3 personnes (1 personne qui souhaite ne plus s'y impliquer mais reste pour l'instant). Une personnes pour l'admin, les déclarations etc et une personne sur le recrutement.

- Pôle compta : 4 personnes. Commission qui s'est totalement renouvelée en 2018. Montée en compétence avec une formation sur Burette en décembre 2018. Lien étroit avec le prestataire compta-gestion François Beaurepaire. Mériterait un lien plus fort avec le FI. De nouveaux bénévoles seraient bienvenus pour renforcer la structuration.

- Commission lobbiodoyer : 7 personnes environ. Commission qui a pris une grosse ampleur dernièrement. Très positif. Seule difficulté : le reporting et l'utilisation des outils pour celui-ci.

- Commission événementiel : essentiellement dédiée à Festiv'idées. Gros engagement sur cet évènement. Seul bémol : moins d'engagement sur les autres événements qui sont rémunérateurs pour MI. Le FI ne rapporte rien financièrement à l'asso.

- Commission permanences atelier : pas de rencontres formelles pour l'instant entre les membres, pas de vraie vie de commission mais serait-ce pertinent ? Cela pourrait être intéressant de réunir quelques fois le pôle compta et cette commission pour communiquer sur des points qui se recoupent. Cela dit la tenue des permanences par les bénévoles est en hausse et va dans le bon sens.

- Commission vie du local : manque de référent.e. Commission dont il faudrait redéfinir le rôle, voire l'intitulé.

- Commission brico-méca : 2 personnes très actives, quelques autres moins impliquées. La commission reprend vie dernièrement avec l'aménagement d'une partie du local et des projets. Des personnes vont/doivent rejoindre la commission qui a des envies fortes. Les compétences de cette commission sont trop peu exploitées.

## • PARTIE SALARIÉS

### • Les salariés comment ça va, comment s'est faite l'arrivée d'un 3ème salarié ? :

Simon qui n'est pas présent a donné ses notes : la relation à 3 se passe très bien en tous points. Avis partagé par Romain et Louison.

Le coopération règne entre eux 3. Il y a plus de liens et de concertations depuis qu'ils sont 3 comparativement à quand ils étaient 2 et avaient des tâches bien différentes et délimitées. Le fait d'être à 3 leur permet aussi de partager des tâches, certaines moins agréables et de les rendre justement plus attractives. Ils ont des projets communs, mêlent leurs actions dans leur mission. Cela leur a aussi permis de diminuer – pour Romain et Louison – ou d'augmenter – pour Simon – leur temps de présence à l'atelier.

### • Les missions de Simon :

Conseiller en mobilité, réseau des ateliers 05 et 04, Festiv'idées, conseiller pour le Département,

suivi du réseau cyclable dans le Buëch, lien avec les réseaux ADEME, CCI, Udess, Région PACA, Avenir Jeunes 05, référent pour la commission Lobbidoyer.

Pour MI, à titre bénévole, il est membre de la collégiale de l'Heureux Cyclage.

#### • Les missions de Romain :

Son poste a évolué depuis ses premières années à MI. Référent sur les permanences. Conducteur du projet école du vélo : atelier vélo dans les scolaires, sorties balades à vélo pour certains publics, formation pour adultes (notamment dans les Greta du 04 et 05 pour des formations sur la mobilité),... Toutes presta en dehors de l'atelier qui entrent dans ce projet d'école du vélo.

Romain relève un point sur ce projet d'école du vélo qui selon lui pourrait être un poste à par entière. Cela pourrait être en lien avec le plan vélo (plan national).

Romain est également le représentant de Mobil'idées dans le projet LoCommun.

#### • Les missions de Louison :

Animateur réemploi recyclage. Son poste est directement lié à un financement européen de redynamisation des zones rurales. Louison réfléchit donc au réemploi et recyclage du vélo sur les 4 communautés de communes du pays gapençais. Il fait le lien avec les acteurs de ces 4 com. Des projets commencent à se monter autour de tout ça. Cela implique de la formation, de la sensibilisation, de la collecte et des débouchés autour du vélo. Louison fait lui beaucoup le lien avec la commission brico-méca pour créer des projets de recyclage et réemploi.

Certaines de ses missions sont très similaires à celles de Romain et quand cela arrive ils se divisent le travail en fonction de la géographie puisque Louison doit œuvrer pour des actions qui ont des répercussions directes ou indirectes dans le pays gapençais.

Il faut ajouter que pour les 3 salariés il s'agit aussi de rechercher constamment des nouveaux financements pour continuer d'exister. Ainsi qu'à justifier ceux-ci quand ils sont perçus.

#### • LE FONCTIONNEMENT SALARIÉS/BÉNÉVOLES

**Fonctionnement actuel** : dans les perm, toujours un salarié en permanence, disponible à chaque fois si questions de la part des bénévoles qui tiennent la perm.

De l'avis des bénévoles, pas de soucis quant au fait qu'ils se trouvent en haut et l'atelier en bas ; Louison et Romain partagent cet avis.

Côté lobbydoyer la relation est bonne avec Simon ; cela va avec sa nouvelle fonction de conseiller mobilité.

*Plus ambigu sur d'autres points cependant, les deux choses suivantes sont relevées :*

- un manque de référents bénévoles sur les projets des salariés
- le besoin de binômes pour les prestas (bénévoles ou membres de la collégiale avec 1 salarié)

**Questions** : *quels sont les moments de rencontre salariés / bénévoles ? Quid de la grosse com ?*

Pas forcément bénéfique que les salariés soient présents sur l'ensemble de la GC.

Actuellement pas de coordinateur-trice : repose beaucoup sur la confiance vis-à-vis des salariés, mais ne doit pas empêcher pas les "contrôles"/supervisions.

## **SAMEDI APREM : Le fonctionnement de l'asso demain**

### **• ATELIER 3 : Travail en groupe sur les dysfonctionnements et propositions de pistes de solutions du côté travail bénévoles et salariées + restitution : solutions proposées, décisions**

*Présent-es : Romain, Yves, Pierre, Arnaud, Antoine, Louison, Alexia, Clément, Rachel, Françoise, Christophe.*

*Animateur-ice : Rachel*

*Prise de note : Françoise et Alexia*

*Gardien-ne du temps : Christophe*

*Berger-ère : /*

### **• LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LA RELATION BÉNÉVOLES/SALARIÉS :**

- Question de transmission d'informations sur les projets en cours : les salariés devraient-ils rendre compte à la collégiale ?
- Question de ré-équilibrer le « pouvoir », donner plus de poids à la collégiale et moins aux salariés qui sont ceux qui détiennent le plus de connaissances sur l'asso ?

**• Propositions : *Toutes les propositions abordées ici seront soumises en réunion collégiale pour être adoptées ou non***

**- Renforcer et garder le rôle de référent.**

1/ Redéfinition du rôle du référent : Il s'agirait d'un.e référent.e technique, la personne à qui le salarié va rendre compte (pour ce qui est des référents RH il y a le pôle RH).

Le.la référent.e serait un.e membre de la collégiale.

Le.la référent.e est attaché.e à une projet et non à un salarié.

Que demain il existe une fiche claire sur le rôle du.de la référent.e qui serait diffusée au sein de la collégiale.

*Qui crée cette fiche ? Alexia, Arnaud et Antoine se proposent.*

Dans cette optique, pour clarifier les projets menés par chaque salarié : création d'une fiche pour décrire succinctement le projet, ses objectifs, et les objectifs opérationnels avec échéance pour le suivi. Tous ces éléments seraient envoyés à le.la référent.e à des dates régulières (ex . Avant chaque grosse com ou autre).

*Qui crée cette fiche ?* Cette fiche serait un point de départ pour cette relation et un outil qui permettrait que l'existence d'un.e référent.e perdure dans le temps même quand le.la référent.e change. *Les salariés vont proposer une trame pour cette fiche.*

Attention à la multiplication potentielle des référents et projets. Définir exactement quels projets nécessitent un.e référent.e. Les salariés définiront les grands axes qui nécessiteront un.e référent.e.

Indication pour ce choix : une proposition peut être de suivre un projet en fonction de son financeur. ***Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition***

**- Présence lors des réunions collégiales**

1/ Qu'un salarié soit présent en réunion collégiale.

Plutôt non à l'unanimité pour cette proposition.

2/ Qu'aucun salarié ne soit présent sauf convocation qui nécessite l'expertise/l'avis d'un salarié. Le salarié peut proposer un point pour ajouter à l'ordre du jour de la collégiale. Les compte rendus de collégiale sont transmis aux salariés.

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition.*

**- Présence des salariés à la grosse commission**

1/ Qu'il y ait au minimum un salarié par grosse com' présent du début à la fin. Il fera un reporting aux 2 autres salariés.

*5 plutôt oui, 3 plutôt non pour cette proposition*

2/ Les salariés peuvent venir et ils peuvent être sollicités.

*4 plutôt oui, 2 plutôt non pour cette proposition*

*Ces dernières propositions devraient être re-discutées.*

**- Autre proposition**

1/ Avoir un tableau des besoins bénévoles pour que les adhérents puissent savoir directement sur quoi il y a des besoins.

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition - À étoffer (qui s'en charge ? Relai sur le site etc.)*

**• LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION :**

- Établissement d'un début de carte mentale de MI en parallèle (cf. board)

- La richesse de l'association vient en partie de sa différence de fonctionnement, ne pas l'oublier.

**• Propositions : Toutes les propositions abordées ici seront soumises en réunion collégiale pour être adoptées ou non**

**- Collégiale :**

1/ Besoin de réunion d'introduction , d'installation. Une demi journée pour avoir les outils de jugement, transmission par les anciens + réunion de tuilage entre sortants et nouveaux.

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition - Format à définir*

2/ Besoin de périodicité. Acter une réunion par trimestre trimestre. Proposition : une fin juin après festiv'idées / une en septembre à la rentrée / une en décembre / une en mars ; et prépa de l'AG en janvier-février

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition - Dates à préciser*

**- Procédures urgentes de validation :**

1/ Framavox vote informatique (oui/non ou case à cocher parmi des propositions) quid des motivations et arguments ?

*Proposition non soumise au vote*

2/ Interpeller les référents / collégiale. Appuyer sur la communication pour les décisions nécessitant une réponse rapide.

Proposition d'un mail de référence, et/ou d'éléments à faire figurer dans le mail : le délai d'urgence, cadrer le motif.

Les niveaux d'importance seraient à définir. Faire des relances téléphoniques aux référents membres de la collégiale.

*Proposition non soumise au vote*

3/ Proposition de référent d'astreinte de la collégiale

*Plutôt oui pour cette proposition*

Préciser comment cette astreinte se met en place

**- Communication intra associative :**

1/ Améliorer le reporting sur le site collaboratif de MI.

*Proposition non soumise au vote*

2/ Mettre en place et expliciter le rôle de veilleur ( cf CR Univers'idées 2017 )

= veiller à la dynamique de la commission ( invitation, suivi présentiel, CR suivi de transmission, et valorisation du résultat )

= membre de la collégiale

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition*

**- La culture associative :**

1/ Organiser des temps de réflexion voire une formation sur les outils numériques et collaboratifs : agenda partagé, espace collaboratif des bénévoles et drop box. Idem sur les questions d'archivage.

Solliciter une expertise dans ce domaine ?

*Objectif unanime et prioritaire à formaliser*

2/ Réorganiser la communication interne internet (agenda, drop box etc.)

*Objectif unanime et prioritaire à formaliser*

**- Les commissions et la grosse commission :**

1/ Des réunions de formalisation internes à chaque commission sont nécessaires pour se mettre d'accord sur les outils et le fonctionnement pour chaque com (notamment l'utilisation des nouveaux outils numériques )

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition*

2/ Changer le fonctionnement de la grosse commission : fixer des priorités (5 max) avec ordre de passage. S'il y a plus de point l'OJ sur le pad fixer priorités en début de séance (si temps le permet on peut en traiter plus sinon report).

*Plutôt oui à l'unanimité pour cette proposition*

3/ Proposition de présence d'un membre de collégiale dans les grosses com : veilleur tournant

*Proposition non soumise au vote*



## • ATELIER 4 : Le BUDGET de Mobil'idées : Point financier, membres actifs compta, problématiques à régler

*Présent-es : Jean-Joël, Romain, Yves, Pierre, Arnaud, Antoine, Louison, Alexia, Clément, Rachel, Françoise, Christophe.*

*Animateur-ice : Jean-Joël*

*Prise de note : Arnaud*

*Gardien-ne du temps : /*

*Berger-ère : /*

### • HISTORIQUE DE LA GESTION ET LA COMPTA À MOBIL'IDÉES

L'argent de Mobil'idées vient de subventions publiques et de prestations marchandes, et adhésion (environ 4000 € en 2018). JJ et NG ont la signature sur le compte mais NG ne signe jamais.

Dépôt de liquide et chèques : CL et IK.

MI dispose d'un outil de compta commun à d'autres ateliers vélo du réseau l'heureux cyclage, la « Burette ». Cet outil est administré par Ludo, domicilié à Grenoble.

Il y a eu une formation de salariés et bénévoles (8 personnes en tout) sur cet outil en décembre 2018.

Pendant longtemps, le fonctionnement de la compta a été assez informel, le budget de MI a « explosé » ces dernières années.

Accompagnement par CREACOOOP (François Beaurepaire) sur la compta depuis 2 ans. Sa mission à l'origine est de faire la compta de Mobil'idées en même temps que nous apprendre à la faire.

Alexandre et Agnès se sont investis dans ce pôle mais sont partis de MI.

En 2018, de nouveaux bénévoles se sont investis : Isabelle, Arnaud, Yves, Clément.

Aujourd'hui, la prise en main de Burette par MI est encore incomplète. Burette sert aussi aux salariés pour faire les devis, les factures, les adhésions, etc.

### • LES PROBLÉMATIQUES

#### • Problème de prise en main de Burette

Notamment avec le départ d'Agnès "la caisse" et Alexandre en 2018 mais depuis la formation de décembre 2018, remise à jour des compétences (bénévole et salarié au sein de MI).

Des procédures de compta ont été définies (dépôt de chèques et liquide, entre autres).

#### • La relation de François Beaurepaire avec MI n'est pas formalisée

Coût de sa prestation facturée en 2018 : 4000 €

FB vient au local 2-3 fois par mois : il y fait la saisie de la compta au quotidien, a travaillé sur l'actualisation de Burette, et sur le BP.

→ À faire : prendre le temps de définir son rôle, les engagements mutuels dans cette relation, et avoir plus de formalisme.

#### • Problème de trésorerie fin 2018

Peu de trésorerie, notamment parce que les subventions peuvent tomber tard.

→ Un Contact a été pris avec France Active (ESIA précédemment) pour disposer d'un fond de

roulement d'environ 30 000€. Besoin de budget prévisionnel et de faire un dossier de crédit. Préparation avec FB d'un budget prévisionnel 2019-2021 (qui sera envoyé vers le 24 janvier).

Le budget prévisionnel est un élément très important pour l'association ! Puisqu'il s'agit de se projeter dans l'avenir.

Budget annuel de MI d'environ 150 000 €

Grossissement exponentiel de MI depuis 2017

- **À RÉFLÉCHIR, À DÉBATTRE**

***Comment faire pour faire face au manque de trésorerie et rembourser chaque année 10000€ de crédit ?***

A l'heure actuelle, besoin de trésorerie d'environ 6 mois.

Quelle stratégie pour créer un fonds de roulement ?

***Comment faire de l'excédent étant donné que ce sera difficile sur fonds publics ? A créer à partir de prestations ?***

MI a besoin de faire des excédents de gestion.

MI envisage de développer les prestations externes (participation à des évènements) : à structurer dans un premier temps. Attention au risque pour l'association à embaucher un nouveau salarié.

Hypothèse, augmenter tarif des prestations vendues par MI

Évènements pourraient être tenus par des bénévoles ? Cela se faisait avant. Manège, vélo rigolo.

Jour j : déplacement, mise en place, animation. Relancer la commission événementielle ?

Aujourd'hui, pas de coordination bénévole à MI là dessus.

MI capitalise mal sur implication des bénévoles (qui s'impliquent au FI : 70) : déperdition dommageable !

Festiv'Idées (FI) pourrait générer de la trésorerie pour l'association par un bénéfice

***Budget du FI : qui le valide, quel débat sur les choix importants/la direction donnée au FI ?***

FI : attention, s'autonomise de MI. Trois coordinateurs.

FI : très chronophage

Questionnement sur relation/lien FI / MI ? Relations avec grosse commission, collégiale,

Quelle place de l'écomobilité dans le FI ?

Quelle cohérence FI / projet associatif MI ? Quel impact sur la mobilité ?

Moyens temps et argent mis sur FI, sont-ils préjudiciable à l'implication sur MI ?

Risque financier du FI par rapport au temps de ces trois jours.

Comment la collégiale encadre/oriente la programmation du FI (budget, animations qui auraient du temps, attendus, sensibilisation, etc.) ?

Mettre point sur FI à l'ordre du jour de la prochaine grosse commission, avec budget, programmation

Garde fou

Quels repères à mettre pour assurer l'équilibre, et éviter la perte sur l'évènement ?

## **DIMANCHE MATIN : Principes et positions**

### **• ATELIER 5 : Principes et positions made in Mobil'idées !**

*Présent-es : Romain, Pierre, Antoine, Louison, Alexia, Clément, Rachel, Françoise, Christophe, Aurore, Annick*

*Animateur-ice : Rachel*

*Prise de note : Clément*

*Gardien-ne du temps : Alexia*

*Berger-ère : Annick*

### **• LES SUJETS AYANT BESOIN D'UNE POSITION COMMUNE DE MOBIL'IDÉES POUR TENIR UN DISCOURS COMMUN ET CONSTRUIT**

Chacun.e liste sur des post-it les sujets auxquels il.elle pense.

Éléments qui reviennent :

- 1) casque et autres accessoires de sécurité
- 2) mouvement gilets jaunes et prix de l'essence
- 3) covoiturage
- 4) bus/car
- 5) covoit
- 6) code de la route et de la rue
- 7) Position sur politique cyclable municipale, notamment navette contre-allée Albert Laty
- 8) VAE
- 9) train

→ On décide de sujets à traiter en priorité par manque de temps : 6) 7) et 8) puis 9) et 4)

### **• TRAITEMENT DES SUJETS ET ÉTABLISSEMENT D'ÉLÉMENTS DE LANGAGE**

#### **• La politique cyclable municipale et la navette**

Rappel : M'i a déjà pris position sur la question de la navette (contre, que ce soit pour navette sur piste cyclable ou piétonne). Liste des arguments contre + rappel des actions de Lobbydoyer.

Romain rappelle que les 3/4 du fond MUSIC (Alcotra) alloué à la ville de Gap va à la navette. Tout le monde est opposé à la piste.

Comment caractériser la politique cyclable de la ville de Gap → insuffisant / besoin de communication & nécessité d'être mis au courant et de faire partie de la réflexion → besoin URGENT de communication de la part de la mairie + travail avec d'autres asso (Prévention routière)

Quels moyens d'actions ? → possibilité de faire débats sur ces points certains soirs au local.

Positionnement plus radical ? → à voir → ferait-on changer plus de choses en étant en opposition avec la mairie ?

Attention à ne pas être seulement axé sur le vélo ! → ex de l'accessibilité des trottoirs aussi.

→ *On acte le fait que l'on organise un débat à M'i. (apéro-discussion dernier mercredi ?)*

### • Code de la route et de la rue

Code de la route et de rue. Pb parce que c'est l'angle d'attaque de la mairie (« vous êtes dangereux, vous les vélos ») → quels éléments de langage ? → On n'est pas responsable du comportement individuel des cyclistes. Rappel aussi des comportements des automobiles (→ flyers des mauvais stationnements).

On est là pour ouvrir le passage aussi aux autres personnes vulnérables sur la voirie (handicap, piétons, etc.)

### • VAE : vélos à assistance électrique

Pas de position commune, pas de position "anti-VAE" à afficher, plutôt le principe du « chacun est libre d'utiliser le vélo qu'il veut, comme pour le casque, chacun agit "en conscience" ». On reconnaît que cela a permis particulièrement à Gap de mettre des automobilistes à des modes de transport plus doux malgré tout ou des personnes âgées.

A l'atelier, pas de préférence de traitement entre vélo « normal » et vélo électrique sur les aspects de mécanique simple : on accepte tout le monde. Cependant, il n'y a pas la compétence (ni le souhait) pour s'occuper de façon poussée de VAE.

Pb de partage de la voirie (aussi avec trottinettes électriques) qui peut devenir de plus en plus problématique.

Simon a fait suivre son point de vue sur la question : *"Il n'y a pas à être pour ou contre le VAE, mais plutôt à alerter nos élus sur le fait que remplacer une motorisation par une autre ne fait pas changer le problème (ça c'est plus par rapport à la bagnole), et qu'aujourd'hui si les gens passent au VAE c'est qu'aucune autre proposition leur est proposée. Il s'agit d'une solution individuelle, or les problèmes de mobilité existent aujourd'hui car à cause de la voiture nous réfléchissons notre mobilité de manière trop individuelle.*

*Un vélo électrique pourra toujours rouler sur des routes que prennent des vélos classique, il faut donc penser les aménagements vélos sans électricité".*

### • Trains, bus, car

Rappel sur le train dans le 05 (ter Grenoble-Gap + train de nuit)

Position de Mobil'idées : en faveur du service public et de l'économie sociale et solidaire. Il nous faut trouver des arguments, à Mobil'idées, pour cibler des actions sur étudiants par exemple.

Parler en collégiale de l'opportunité de relais vis-à-vis du train → qu'est-ce que ça impliquerait ? est-on un soutien inconditionnel ? A-t-on seulement les forces vives ? → *autre apéro-discussion en vue ? inviter les collectifs, pourquoi pas les élus ?*

Et pour le bus ? → pb du transport des vélos. *Travail de lobbying à faire.*

## DIMANCHE APREM : Comme un air de projets...

### • ATELIER 6 : Les projets salariés et point sur LocOmmun

Présent-es : Romain, Pierre, Antoine, Louison, Alexia, Clément, Rachel, Françoise, Christophe, Annick

Animateur-ice : Romain, Louison

Prise de note : Alexia

Gardien-ne du temps : Antoine

Berger-ère : /

### • RAPPEL DES MISSIONS/ACTIVITÉS DES SALARIÉS

**Simon** : essaimage dans le réseau Ateliers Vélos 05 et 04 (soutien à la création d'ateliers vélos) et conseil en mobilité. Cette deuxième activité inclut maintenant la première car le financement est le même (l'ADEME) pour ces deux actions.

Il est aux côtés de bénévoles de la commission lobbydoyer en charge du projet d'itinéraire cyclable Val de Durance qui tendrait vers la mise en place d'un comité d'itinéraires. Ce projet entre en partie dans sa mission d'essaimage car il implique de déléguer la création de cet itinéraire à des ateliers/asso locales le long de l'itinéraire.

Il est également l'un des coordinateurs du Festiv'idées. Il tient des permanences.

**Louison** : recyclage et réemploi via des animations et prestations dans les 4 communautés d'agglomération hors Gap. Cette mission est financée par le programme LEADER. Cette activité comporte plusieurs missions dont une notion de gestion de collecte de déchets.

Il tient des permanences, s'occupe également de la bourse aux vélos et s'implique dans la commission brico-meca.

**Romain** : École du vélo et de la mobilité : un projet d'interventions dans des centres de formation (type Greta, CPE...) et centres sociaux éventuellement, pour lever les freins à la pratique/au développement du vélo, pour faire connaître, faire pratiquer etc.

Il tient des permanences, s'occupe également de la bourse aux vélos et s'implique dans le projet LoCOmmun en tant qu'administrateur entre autre.

Attention : redite de choses écrites plus haut dans le CR

→ **Un point est soulevé** : et si une demande se faisait de la part d'écoles pour faire de la vélo école, qui pour le faire ? Romain détient les outils pour répondre à cette demande mais les 3 salariés ne savent pas si c'est une mission qu'ils souhaiteraient mener au profit d'autres missions qu'ils ont pour l'instant.

*Cette mission serait celle d'un.e 4ème salarié.e à part entière peut être ?*

Il est entendu que les 3 salariés assurent aussi des tâches du quotidien qu'elles soient administratives ou en rapport avec les commissions en tant que relai d'informations, orientation, veillant au bon fonctionnement de la vie associative de MI.

## • LE PROJET LOCOMMUN

Il s'agit d'un projet porté par le Fab'alpes, Mobil'idées, le petit caf'-Grandir ici, l'UTL, l'ADRETS, GSA05, tous issus de l'économie solidaire. Il s'agirait d'avoir un local associatif dans lequel les projets portés par chacune de ces structures se mêleraient. C'est l'idée d'un « tiers lieu ».

Aujourd'hui le projet LoCommun a reçu un financement LEADER pour une étude économique et juridique, et pour travailler sur la gouvernance, afin d'étoffer et de définir ce projet, de recevoir un conseil d'architecte pour la création de ce lieu.

La question de libérer du temps de travail d'un salarié de MI (Romain en l'occurrence pour ½ journée) pour se consacrer un peu plus à ce projet se pose et sera soumise en collégiale après l'avoir formalisée. Cela représenterait un financement 5000€ par an.

## • ATELIER 7 : Cycloféminisation

Présent-es : Romain, Pierre, Antoine, Louison, Alexia, Clément, Rachel, Françoise, Christophe, Annic, Aurore

Animateur-ice : Rachel

Prise de note : / (Alexia après coup)

Gardien-ne du temps : /

Berger-ère : /

## • DÉBAT MOUVANT

Sur la base de trois affirmations chaque personne se positionne sur une ligne fictive allant du complètement d'accord à pas du tout d'accord.

L'objectif n'est pas de prendre des décisions mais de susciter le débat autour de la féminisation à Mobil'idées.

• *1ère affirmation : Il existe des situations de domination h/f à Mobil'idées.*

Pour cette affirmation un mélange de personnes allant de complètement d'accord et pas du tout d'accord. Mais il y a une tendance à reconnaître que oui il y a une forme de domination.

• *2ème affirmation : Il faut exiger la parité h/f au sein de la collégiale de Mobil'idées.*

Plusieurs personnes se déplacent au cours de l'échange d'opinions, la majorité au final se concentre autour du plutôt pas d'accord. L'exiger ne paraît pas une bonne solution, il faudrait plutôt trouver les moyens d'y parvenir autrement.

• *3ème affirmation : Les ateliers en non-mixité femmes, trans est une solution pour augmenter l'adhésion de femmes à Mobil'idées*

La majorité des personnes se retrouvent vers le plutôt/tout à fait d'accord.

Après ce débat mouvant, plusieurs idées sont évoquées :

- Lors de la prochaine AG, faire part des actions conduites en 2018 et dire qu'on veut tendre vers plus de parité.
- si l'asso considère que la situation est un problème, alors mener un projet avec des objectifs, un suivi et voir l'opportunité de faire une commission ou un groupe de travail ad hoc qui rendrait compte des ses actions
- en effet si on veut changer, cela eut-être un vrai sujet avec des gens prêts à s'investir dessus. Le groupe doit-il être mixte ? A proposer à la collégiale qui décidera
- attention à la communication sur le projet
- étendre cette question à celle des rapports de pouvoir et pas seulement sur la mixité h/f

- pour le moment poursuivre la dynamique autour des rapports genrés. si la commission n'était pas mixte cela ne serait pas aberrant.
- il y a des sceptiques mais les solutions sont plus ou moins temporaires face à un problème, donc on peut engager des actions

→ **Conclusion** : *laisser un groupe de personnes concernées se former et créer lui même ses limites, son fonctionnement avant de proposer ensuite à la collégiale de l'intégrer comme commission à part entière de Mobil'idées. Communiquer dessus pour voir les retours.*

**DATE DE L'AG : mardi 12 mars 2019.**